Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260403-2604002-DE

Commune de **PLONEIS**
(Finistère)

REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE 3 AVRIL 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Abstentions :
Pour : 19
Contre :

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à 20 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de Mme FRANCIUS, Maire,

Etaient présents : Mme FRANCIUS, M. DESCHAMPS, Mme CANSIER, M. BERNARD, Mme MEUR, M. BIGER, Mme LE ROY, M. BARRE, M. TUAL, Mme GREIJDANUS, M. LAUDEN, M. CADRAN, Mme CORNEC, M. BARIOU, Mme ROSPARS, M. LE BERRE, Mme LE FAOU, Mme BRUNET

Etait absente : Mme LE BLEIS (pouvoir à M. TUAL),

Secrétaire de séance nommé : Mme CANSIER

Mode de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du 28 mars 2026 Affiché le 4 avril 2026 Transmis le 4 avril 2026

Délibération n°26-04-002

Objet : Création et composition des commissions municipales

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-18 à L.2121-21 relatifs aux commissions municipales,

Considérant la nécessité d'organiser le travail préparatoire du Conseil Municipal et de traiter certaines questions d'intérêt local de manière approfondie,

Considérant que l'article L.2121-21 prévoit que la nomination des membres des commissions ne requiert pas le recours au scrutin secret,

Considérant que ces commissions sont des instances consultatives, n'émettant que des avis et propositions au Conseil Municipal, sans pouvoir de décision,

Mme la Maire propose la création des commissions municipales suivantes pour la mandature en cours :

- **Commission Communication - Numérique**
- **Commission Vie citoyenne et animation**
- **Commission Finances**
- **Commission Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse**
- **Commission Voirie – Travaux - Gestion du patrimoine**
- **Commission Urbanisme – PLU/PLUi – Agriculture – Transition écologique**
- **Commission Vie associative**
- **Commission Sécurité et Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Proposition de composition :

Les commissions sont composées de conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal, comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260403-2604002-DE

- **Commission Communication - Numérique**
  - Adjointe : Elodie CANSIER
  - Membres : Sylvain BARIOU – Louis CADRAN – Stéphanie LE ROY

- **Commission Vie citoyenne et animation**
  - Adjointe : Elodie CANSIER
  - Membres : Fanny LE BLEIS – Maeva LE FAOU - Véronique BRUNET – David TUAL – Sylvain BARIOU

- **Commission Finances**
  - Adjoint : François DESCHAMPS
  - Membres : Maeva LE FAOU – Caroline CORNEC – Stéphanie LE ROY

- **Commission Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse**
  - Adjointe : Elisabeth MEUR
  - Membres : Maeva LE FAOU – Fanny LE BLEIS – Véronique BRUNET – Florence ROSPARS- Stéphane BARRE – Stéphanie LE ROY – Stéphane BARRE

- **Commission Voirie – Travaux - Gestion du patrimoine**
  - Adjoint : Denis BERNARD
  - Membres : Michel LE BERRE – Louis CADRAN – David TUAL – Véronique BRUNET

- **Commission Urbanisme – PLU/PLUi – Agriculture – Transition écologique**
  - Adjoint : Hervé BIGER
  - Membres : Michel LE BERRE – Caroline CORNEC – Gaby GREIJDANUS – David TUAL

- **Commission Vie associative**
  - Adjointe : Elodie CANSIER
  - Membres : David TUAL – Sylvain BARIOU – Fanny LE BLEIS – Maeva LE FAOU – Florence ROSPARS

- **Commission Sécurité et Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
  - Conseiller délégué : David TUAL
  - Membres : Denis BERNARD – François DESCHAMPS

Fonctionnement

Les commissions municipales ont un rôle consultatif. Elles instruisent les dossiers relevant de leur domaine de compétence et émettent des avis présentés au Conseil Municipal.
Mme la Maire est Présidente de droit de chaque commission. Lors de la première réunion, les commissions élisent un vice-président.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de la Maire, par 19 voix pour, décide de

- CREER 8 commissions comme indiquées ci-dessus,

- NOMMER les membres des commissions comme énumérés ci-dessus.

Elodie CANSIER, Secrétaire de séance



Murielle FRANCIUS, Maire

